

3. Les travailleurs touchent \$10 par jour, plus 2 p. 100 à titre de solde de vacances. Ils logent dans des camps provisoires aménagés par le ministère provincial des Terres et Forêts et versent \$1 par jour pour la nourriture et le logement.

4. Les mineurs de Doucette bénéficient d'une préférence en ce qui concerne l'embauche pour les travaux à Inverness.

5. Douze p. 100 des mineurs employés sur le chantier viennent de la mine de Doucette, et 138 autres des mines du comté de Cap-Breton.

*TÉLÉVISION DE REPORTAGES SPORTIFS PAR
RADIO-CANADA

Question n° 1226—**M. Dubé:**

1. Durant l'année en cours, combien d'heures la Société Radio-Canada a-t-elle affectées à des reportages télédiffusés ou radiodiffusés de sports américains?

2. Durant la même période, combien d'heures ladite Société a-t-elle affectées à des reportages télédiffusés ou radiodiffusés de notre sport national canadien, le hockey?

L'hon. M. Halpenny: La Société Radio-Canada me communique les renseignements suivants:

1. Au cours des 52 semaines allant du 15 octobre 1961 au 13 octobre 1962, les réseaux français et anglais de radio et de télévision de Radio-Canada ont consacré à des événements sportifs 814 heures et 19 minutes, dont 333 heures et 14 minutes à des événements sportifs américains et 481 heures et 5 minutes à des événements sportifs canadiens.

2. Au cours de la période précitée, un total de 252 heures et 13 minutes a été consacré au hockey sur les réseaux français et anglais de radio et de télévision de Radio-Canada.

DROITS DE DOUANE PAYÉS À DES PAYS COMMUNISTES À L'ÉGARD DE CADEAUX

Question n° 1227—**M. Thompson:**

Durant les cinq dernières années, quelles sommes ont été versées annuellement aux gouvernements de pays communistes par des résidents du Canada en droits de douane à l'égard des colis expédiés comme cadeaux à des résidents de ces pays?

L'hon. Mme Fairclough: Je n'ai pas les renseignements demandés.

TRAITEMENTS DES CAPITAINES AU LONG COURS

Question n° 1228—**M. Coates:**

1. Durant les années 1960 et 1961, quelle a été la moyenne des traitements reçus par les détenteurs (à l'exclusion des pilotes) de certificat de capitaine au long cours, domiciliés au Canada?

2. Durant les années 1960 et 1961, quelle a été la moyenne des traitements reçus par les détenteurs (à l'exclusion des pilotes) de certificat de cabotage, domiciliés au Canada?

M. McBain: 1 et 2. La rémunération du capitaine d'un navire est fixée par suite d'une

[L'hon. M. Flemming.]

entente privée entre le propriétaire du navire et le capitaine et n'est pas communiquée au ministère des Transports.

TRAITÉ DE NON-AGRESSION ENTRE L'OTAN ET LES
PAYS DU PACTE DE VARSOVIE

Question n° 1230—**M. Haidasz:**

Au cours de la récente conférence ministérielle de l'OTAN qui a eu lieu à Paris, a-t-on étudié l'à-propos de négocier éventuellement un traité de non-agression entre l'OTAN et les pays du Pacte de Varsovie? Dans le cas de l'affirmative, quelle position la délégation canadienne a-t-elle prise lors de cette conférence?

L'hon. M. Green: Le 17 décembre 1962 j'ai rendu compte à la Chambre des réunions de l'OTAN qui ont eu lieu à Paris le même mois. Ces réunions sont secrètes, et je ne crois pas qu'il me soit possible d'entrer dans plus de détails.

SERVICES DE L'IMMIGRATION À LACOLLE (P.Q.)

Question n° 1231—**M. Stewart:**

Dispose-t-on de services de l'immigration à Lacolle (P.Q.)? Dans le cas de l'affirmative, à quel endroit et sont-ils assurés par le gouvernement du Canada exclusivement? Sinon, qui a prêté ou prête son concours pour assurer ces services?

M. McGee: La direction de l'Immigration a 2 bureaux à Lacolle (Québec) et le bureau principal est à l'étage de l'édifice fédéral. Ces services sont assurés par le seul gouvernement du Canada. Un autre bureau se trouve dans la gare du chemin de fer *Delaware and Hudson*; on y fait passer un examen de civisme et un examen médical aux immigrants qui empruntent le chemin de fer pour venir de New-York au Canada. Cet édifice appartient à la société ferroviaire et, récemment, on y a apporté quelques modifications, afin de permettre aux immigrants d'y passer un examen médical complet (y compris les rayons X). C'est l'*American Export Lines* qui a acquitté les frais de modification, tandis que le gouvernement canadien, par l'intermédiaire du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, a fourni le matériel de rayons X.

PRÉPOSÉS AUX REMORQUEURS ET AUX DRAGUES—
TRAVAIL LES JOURS CHÔMÉS

Question n° 1232—**M. Stewart:**

Tous les préposés aux remorqueurs et aux bateaux-dragues qui relèvent de l'ingénieur régional de Saint-Jean, ou certains d'entre eux, sont-ils rémunérés pour le travail accompli le samedi, le dimanche et les jours de congé, relativement à la sécurité de leurs bâtiments? Sinon, la même règle s'applique-t-elle dans les régions de Charlottetown et d'Halifax?

M. McCleave: Oui, ces préposés touchent un supplément de salaire pour le travail accompli le samedi, le dimanche et les jours de congé, à bord de leurs bâtiments, sauf s'ils